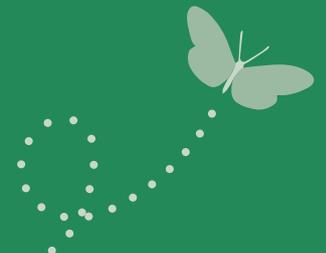




# Le Rousset - Marizy

BULLETIN MUNICIPAL N°3

2018 ...  
[lerousset-marizy.fr](http://lerousset-marizy.fr)



# SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>ÉDITO DU MAIRE</b>	<b>19</b>	<b>ÉCOLE DE MARIZY</b>
<b>4</b>	<b>RÉTROSPECTIVE TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2017</b>	<b>21</b>	<b>GARDERIE SCOLAIRE</b>
<b>5</b>	<b>BUDGET</b>	<b>21</b>	<b>CANTINE DES DEUX SITES</b>
<b>7</b>	<b>INFORMATIONS COMMUNALES</b>	<b>26</b>	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>
7	UNE FORÊT EXCEPTIONNELLE ???	22	A.C.E ARCONCE
8	CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	22	FOYER RURAL
9	RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018	23	LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAÏQUE
10	VIGILANCE LE FRELON ASIATIQUE	24	MARCHÉ ARTISANAL LES P'TITS ART'S
11	INTERCOMMUNALITÉ POINT INFORMATION MÉDIATION MULTISERVICE	25	ÉCOLE DE MUSIQUE
11	AIDE À LA PERSONNE	26	COMITÉ DES FÊTES
11	AIDE À LA PERSONNE	26	ASSOCIATION « DES RÊVES POUR QUENTIN »
13	RAPPEL QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?	27	CARPE ADDICT 71
13	RAPPEL QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?	28	CONVERSATION ANGLAISE
15	LOCATION SALLES POLYVALENTES	28	TENNIS CLUB
15	LOCATION SALLES POLYVALENTES	29	LES IRIS
16	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	<b>29</b>	<b>REPAS DES AÎNÉS</b>
16	PÊCHE LAC DU ROUSSET	<b>30</b>	<b>ÉTAT CIVIL</b>
17	BRÈVES	<b>31</b>	<b>MANIFESTATION 2018</b>
18	COMMÉMORATION CENTENAIRE DE LA 1 <sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE	<b>33</b>	<b>AILLEURS SUR LA PLANÈTE</b>
<b>19</b>	<b>NOS ÉCOLES</b>		
19	ÉCOLE DU ROUSSET		

## INFOS PRATIQUES

### PERMANENCES MAIRIE LE ROUSSET-MARIZY

Lundi de 14 h à 18 h  
Mercredi de 9 h à 12 h  
Vendredi de 14 h à 18 h

☎ 03 85 24 61 92

📠 03 85 24 50 77

@ mairielerousset-marizy@laposte.net

### PERMANENCES MAIRIE DÉLÉGUÉE LE ROUSSET

Lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h

☎ 03 85 24 60 14

@ mairielerousset-marizy@laposte.net

École Marizy : 03 85 24 63 49

École Le Rousset : 03 85 24 67 59

Garderie Marizy :

03 85 24 63 49

Matin : 8 h à 8 h 50

Soir : 16 h 30 à 18 h

### NUMÉRO D'URGENCE :

SAMU : 15

Pompier : 18

Gendarmerie : 17

Assistance internet TV tel : 39 00

ERDF urgence dépannage : 09 72 67 50 71

SAUR urgence 24h/24h : 03 60 56 40 49



## ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Cela fait maintenant deux ans que la nouvelle commune de « LE ROUSSET-MARIZY » a été créée.

Le premier bilan que l'on peut tirer de cette union est très positif tant sur le plan budgétaire que sur la qualité du service délivrée à la population, grâce à la mutualisation de nos moyens matériels et humains. Le choc fiscal annoncé à grands cris et tant redouté par quelques-uns ne s'est non seulement pas produit, mais, au contraire, l'imposition de la part du foncier non bâti a nettement régressé sans pour autant provoquer une flambée du foncier bâti et de la taxe d'habitation.

Inutile d'être doté d'un grand sens de l'observation pour constater l'ampleur des travaux de toutes sortes réalisés dans notre commune au bénéfice de tous ses habitants. Que de fois n'ai-je par exemple entendu des promeneurs se réjouir de l'entretien des abords du lac du Rousset dont la propreté et l'aménagement progressif expliquent la très importante fréquentation cette année !

L'amélioration de l'accueil de notre camping n'est pas non plus étrangère au nombre croissant de vacanciers désirant y faire une halte. La vente des cartes de pêche a beaucoup progressé en 2017 et a rapporté plus de 20 000€ à la commune.

Je tiens donc à adresser les remerciements de la municipalité et par son intermédiaire, de toute la population de notre commune à MM. BRISEPIERRE, LARTAUD, LAVOCAT et TLUCZEK, dont les multiples interventions concourent à la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Je souhaite également témoigner ma reconnaissance au personnel qui assiste les enseignantes dans leur travail, et assure les services du transport scolaire, de la garderie, de la cantine et de l'entretien des bâtiments. Un grand merci par conséquent à mesdames BERTRAND, CABATON, CARROUGE, GAILLARDIN et JOSSERAND qui, au fil des années, assument avec assiduité et une grande conscience professionnelle, leurs différentes missions.

Enfin, je n'oublie pas Michelle RENAUD, qui a parfaitement su négocier le passage délicat d'une organisation administrative propre à chacune des deux communes à une seule régissant désormais le bon fonctionnement d'une entité unique. Michelle est désormais accompagnée jusqu'à son départ à la retraite, en 2019, de Delphine TISSIER, en cours de formation, motivée et appliquée, qui connaît bien LE ROUSSET-MARIZY. La continuité du service public communal est ainsi garantie dans les meilleures conditions.

Ce mouvement de regroupement de communes connaît un véritable essor dans notre pays, le seul en Europe à compter autant de petites communes dont la capacité d'investissement se réduit comme peau de chagrin, à mesure que les dotations d'État se raréfient.

Je suis donc très heureux que Le Rousset et Marizy, liées par un passé commun, aient fait preuve d'audace, de perspicacité et de clairvoyance, en réunissant sous un seul nom et au sein de notre bassin de vie du Grand Charolais, les atouts et les forces de chacune de deux communes, aujourd'hui mieux armées pour répondre aux brusques mutations de notre société.

Que me soit enfin donnée ici l'opportunité de saluer solennellement le rôle déterminant de Sylviane BONNOT dans la réussite de notre ambitieux projet. Sans son courage, son implacable détermination et son sens du devoir qui, toujours, lui dictent de privilégier l'intérêt général aux dépens de toute autre considération, la création de la commune nouvelle n'aurait jamais abouti.

Puis-je à travers ces quelques mots écrits que la pudeur réfrène de prononcer, attester mon admiration la plus complète à son égard, et, à travers ma personne, celle de tous les élus du conseil municipal et de l'immense majorité des Roussetois-Mariziens auxquels j'adresse mes meilleurs voeux en ce début d'année 2018 !

Votre Maire  
Emmanuel REY

# RÉTROSPECTIVE TRAVAUX & INVESTISSEMENTS 2017



## ACQUISITIONS DIVERSES

- Acquisition ordinateur école : **399,00 €**;
- Acquisition panneaux et miroir : **2 501,28 €**;
- Acquisition débroussailleuse, taille haie, plaque vibrante : **2 605,48 €**;
- Acquisition guirlandes : **509,70 €**;
- Acquisition lave-vaisselle restaurant scolaire : **2 712 €**;
- Acquisition bus : **25 000 €**;
- Acquisition mobilier pour mairie : **958,61 €**.



## TRAVAUX DE BÂTIMENTS

- La Table d'Hortense : **6 317,86 €**;
- École Le Rousset : **1 428 €**;
- Logement mairie Le Rousset : **1 615,19 €**;
- Salle communale Le Rousset : **20 284 €**;
- Salle communale Marizy : **7 824 €**.



## TRAVAUX DE VOIRIE

- Travaux de voirie divers chemins (fossés, busage, reprofilage) : **26 021,61 €**;
- Plus de 6 km de voirie financés à 50 % par la Communauté de Communes le Grand Charolais : **62 466,10 €**.





## LES CHIFFRES DE 2016

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2016 S'ÉLÈVE À 525 995 € SOIT ENVIRON 1148 €/HABITANT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2016 S'ÉLÈVE À 685 155 € SOIT ENVIRON 1496 € PAR HABITANT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2016 S'ÉLÈVE À 333 479 € SOIT ENVIRON 728 €/HABITANT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2016 S'ÉLÈVE À 294 111 € SOIT ENVIRON 642 €/HABITANT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



L'EXCÉDENT AU 31 DÉCEMBRE 2016 S'ÉLÈVE À 119 792 €.





## UNE FORÊT EXCEPTIONNELLE ???

A l'article du JSL du 22/01/18 sur  
« *l'intérêt remarquable biologique de la forêt du Rousset* »  
il est utile d'opposer quelques vérités :

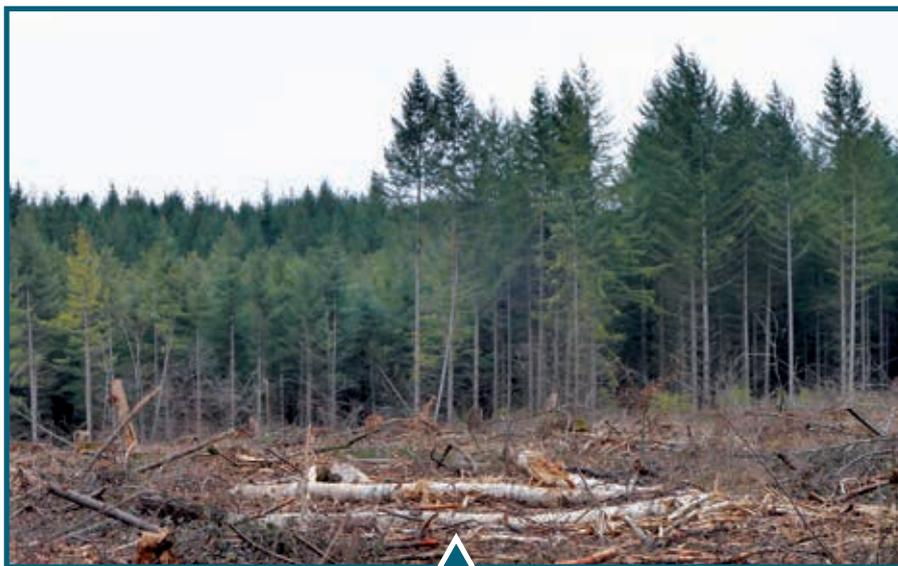
Toutes les plantations forestières de « *douglas* » (pseudotsuga menzeirii) seraient-elles bientôt inventoriées comme zone d'intérêt écologique faunistique et floristique à très fort enjeu de préservation et de valorisation du milieu naturel si l'on en juge par l'annonce de l'association SAVOIR COMPRENDRE AGIR.

Celle-ci reproche au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de ne pas avoir, en 2014, déclaré,

inventorié, et pris en compte une exploitation forestière sur notre commune.

« *L'exceptionnelle forêt* » en question, retenue par le projet d'aménagement touristique n'est en réalité qu'une culture de Douglas, appartenant à un fonds d'investissement et destinés à être abattus.

La récolte de ces résineux a démarré en 2017. Leur abatage s'effectue actuellement.



La commune du ROUSSET-MARIZY renouvelle toute sa confiance à l'impartialité et à la compétence des Services de l'État pour nous aider à concilier le développement économique de notre territoire tout en préservant le sol, le paysage, l'environnement et la biodiversité.

Voilà à quoi ressemble un site après exploitation.





## CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

RÉSULTAT JUDICIAIRE DU RECOURS CONTRE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CRÉANT « *LE ROUSSET-MARIZY* »

Le 13 novembre 2017, le Tribunal Administratif (TA) de Dijon a rendu son jugement sur le recours intenté contre l'arrêté du Préfet du 21 décembre 2015 créant la commune nouvelle : « LE ROUSSET-MARIZY ».

Les termes de la décision du tribunal administratif sont sans ambages. Ils rejettent l'ensemble des arguments du requérant, tant sur la régularité de la procédure suivie par les municipalités du ROUSSET et de MARIZY que sur l'opportunité d'une telle création.

S'agissant du respect de la procédure, le TA constate que le projet de création d'une commune nouvelle a été examiné par les conseils municipaux des deux communes, qu'un groupe de travail accueillant la majorité des élus et quatre membres extérieurs avait été créé et s'était réuni trois fois.

Le TA estime en outre que les documents distribués dans chaque boîte aux lettres, complétés par une réunion publique en décembre 2015 avaient permis d'informer correctement la population. Le TA rejette donc le moyen tiré de l'insuffisance d'information.

Sur le bien-fondé de la création de la commune nouvelle, le TA écarte également l'argument des requérant arguant de l'erreur manifeste d'appréciation. Au contraire, le TA observe que :

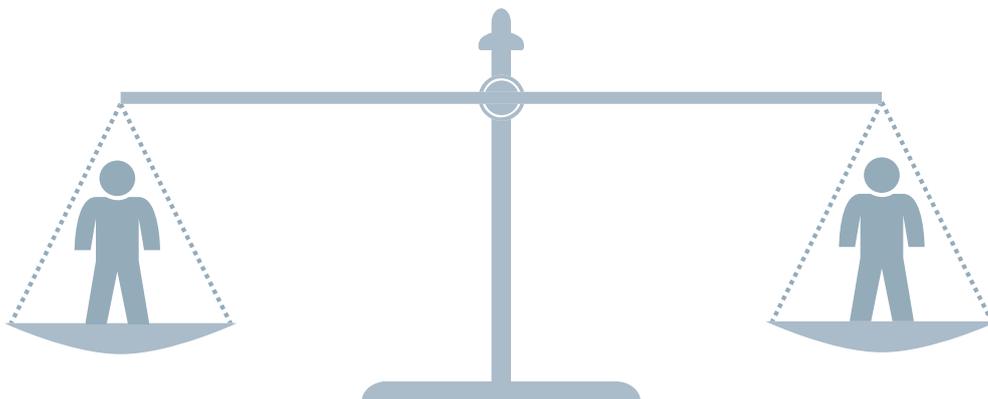
- Les conseils municipaux ont souhaité cette création à la majorité au ROUSSET et à l'unanimité à MARIZY ;
- Les communes étaient déjà associées au sein d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), avec des cycles scolaires répartis sur leurs deux écoles ;
- La création d'une commune nouvelle permet la mutualisation du personnel et du matériel des 2 communes ;

- Le projet d'un centre touristique comporte des équipements dans les deux communes ;
- La création d'une commune nouvelle lui ouvre droit à un versement plus rapide, au cours de l'année même, du Fonds de compensation de la TVA, une majoration de la dotation de solidarité rurale et lui permet d'échapper pendant trois ans à une minoration de la dotation forfaitaire des communes pour contribution au redressement des finances publiques.



En conclusion et sans chercher nullement à alimenter une nouvelle polémique, force est de constater que les municipalités du ROUSSET et de MARIZY, loin d'agir illégalement, ont démontré que l'ensemble de leurs actions répondait en tous points aux conditions de création d'une commune nouvelle. Concentrons-nous tous désormais sur le présent et comme BOSSUET, « *laissons le passé dans l'oubli et l'avenir à la providence* ».

Si nous pouvons comprendre l'émotion qu'avait pu susciter en son temps notre initiative quant aux risques de perte d'identité de nos villages respectifs, d'absorption du plus petit par le plus gros, d'explosion fiscale, reconnaissons que deux ans après, il n'en est rien. Bien au contraire. Les relations sont apaisées, et notre travail commun donne toute satisfaction. La municipalité s'emploie à apporter le meilleur service possible à tous les habitants, chacun d'entre eux bénéficiant d'une égale considération et d'un même respect. Et, nous mettrons un point d'honneur à ce qu'il en soit toujours ainsi.





# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018



## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

Vous pouvez également consulter la rubrique recensement de votre site  
[WWW.LEROUSSET-MARIZY.FR/MUNICIPALITE/DEMARCHES-ADMINISTRATIVES/RECENSEMENT/](http://WWW.LEROUSSET-MARIZY.FR/MUNICIPALITE/DEMARCHES-ADMINISTRATIVES/RECENSEMENT/)



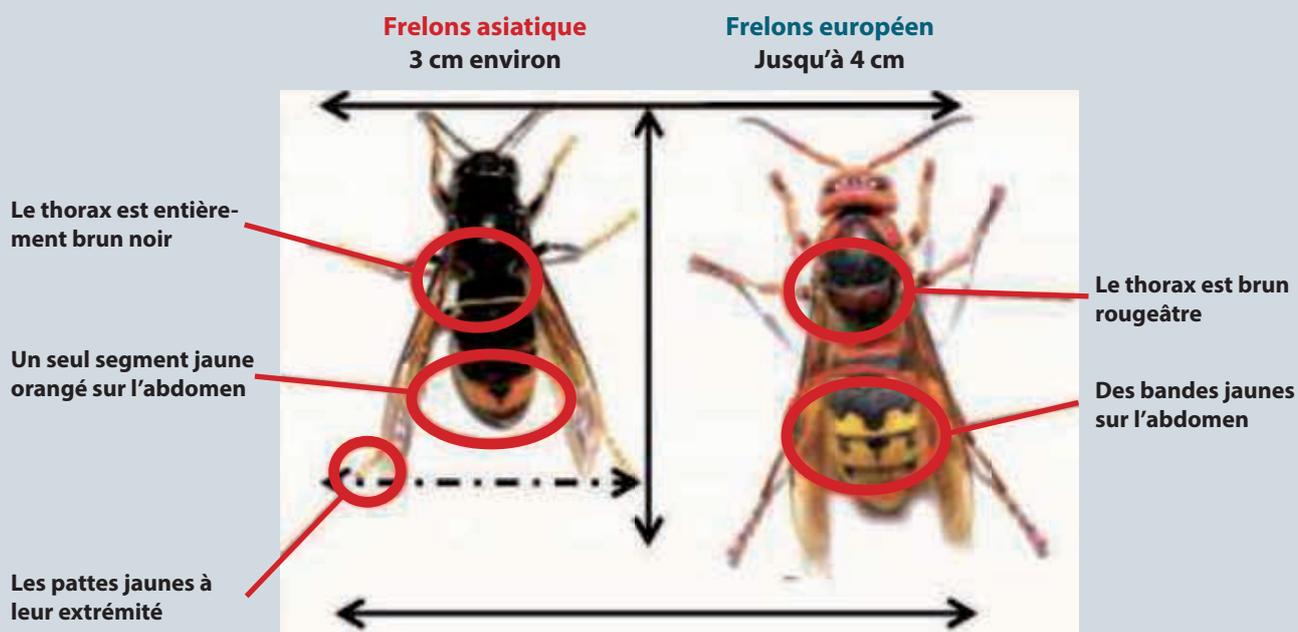
& votre commune

## VIGILANCE LE FRELON ASIATIQUE

Informations communiquées par LE GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE  
DE SAÔNE ET LOIRE (GDSA 71)

Le **frelon asiatique**, *Vespa velutina*, est une espèce **invasive**. Il a été remarqué pour la première fois en France en 2004. Il est aujourd'hui identifié en Saône-et-Loire et sa présence présente un **risque** pour les personnes aux abords des nids. Il s'attaque principalement aux abeilles et plus généralement porte atteinte à la biodiversité.

### IDENTIFICATION



Nid de frelon pouvant mesurer  
60 à 90 cm de haut et 40 à 70 cm de diamètre



Vous suspectez sa présence ? Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez-nous :

**GDSA 71 :**

**Tél :** 06 84 82 05 69 – **mail :** joel.chateau@wanadoo.fr

**Tél :** 06 45 77 00 67 – **mail :** jean.vivier@orange.fr



### ATTENTION !

Ne pas essayer de détruire les nids sans protection adaptée, et en présence de personnes dans le voisinage



## INTERCOMMUNALITÉ POINT INFORMATION MÉDIATION MULTISERVICE

### UN PROBLÈME ? UNE QUESTION ? CONCERNANT :

- SNCF (vente billets TER - TGV - TCL);
- Transport à la demande (TAD) bus, Cmobil...
- Renseignement CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, CAP Emploi, MDPH, CARSAT...
- Élaboration de tout dossier administratif;
- Accompagnement à la Recherche d'emploi : C.V, lettre de motivation, conseils, coaching...
- Impôts : Déclaration des revenus, locaux, fonciers...
- Ouverture / fermeture compteur, mise en place d'échéancier : électricité, gaz eau;
- Accompagnement administratif en cas de décès d'un proche...
- Agence Postale : envoi/réception lettres et colis, dépôt et retrait d'espèces, vente produits postaux...
- Accès Internet : gratuit sur les services publics (selon règlement affiché);
- Services Fax, photocopies et Internet (payant);

**ENEZ AU PIMMS !  
UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE À VOTRE SERVICE !  
SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL POUR TOUS  
SANS RENDEZ-VOUS**



### COORDONNÉES :

Place de La Poste  
71220 SAINT-BONNET-DE-JOUX  
**Tél :** 03 85 70 9326  
**Email :** pimmsvaldejoux@pimms.org

### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi :** 8h45 - 11h45  
13h45 - 16h45  
**Vendredi :** 8h45 - 16h  
**Samedi :** 10h - 12h



## AIDE À LA PERSONNE



ASSOCIATION ENTRAIDE  
**LE TRANSPORT BÉNÉVOLE**

Bien que possédant son siège à la Guiche, l'association d'Entraide est très active dans notre commune, par le biais notamment du transport bénévole créé en 1988 et proposé aux seniors de notre communes depuis le 18 mars 2015.

### POURQUOI PROPOSER UN TRANSPORT BÉNÉVOLE ?

Pour permettre à des personnes âgées sans moyen de locomotion de se déplacer dans un rayon de 60 km et de favoriser leur maintien à domicile.

### QUELLES SONT LES COMMUNES AYANT RECOURS AU TRANSPORT BÉNÉVOLE ?

- BEAUBERY;
- CHIDDES;
- GENOUILLY;
- LE ROUSSET-MARIZY;
- MORNAY;
- SAINT-BONNET-DE-JOUX;
- SIVIGNON;
- SUIN;
- VEROSVRES.

## QUELLE EST LA NATURE DES SORTIES ?

Environ trois sorties sur dix concernent des rendez-vous chez des médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes, dentistes, radiologues, opticiens, pharmaciens...

Les autres sorties relèvent des visites familiales, courses, cérémonies religieuses et de quelques déplacements en gares.

## COMMENT PROFITER DU TRANSPORT BÉNÉVOLE ?

Adhérer à l'association : 7€ par an.

Participer aux frais d'entretien du véhicule du chauffeur accompagnateur bénévole qui met gracieusement son temps à la disposition des personnes transportées : 0.48€/km

## > ASSOCIATION ENTRAIDE

71220 LA GUICHE

Avec permanence le **mercredi de 9h à 12h**

**Tél:** 03 85 24 68 80

**Mail:** entraide3c@wanadoo.fr

### Pour le secteur de Marizy, vous pouvez contacter :

BEURET Catherine au 03 85 24 62 67

JANDEAU Roger au 03 85 24 68 12

### Pour le secteur du Rousset, vous pouvez contacter :

COLLET Maud au 06 74 32 07 90

DUREUIL Michel au 06 09 38 77 87



## UNE SOLUTION PRES DE CHEZ VOUS POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

Véhicule disponible à La Guiche.

Renseignements :

- Association Entraide  
Mercredi matin : 03 85 24 68 80
- Centre Hospitalier (La Guiche) : 03 85 24 55 00



ADMR

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

## MAISON DES SERVICES ADMR

### Place de l'église, 71800 GIBLES

Permanence du **lundi** au **vendredi** de **10h à 12h**

**Tél :** 03 85 84 54 86

### Mairie de

#### DOMPIERRE-LES-ORMES :

Permanence les **mardis** de **11h à 12h**

### ST-BONNET-DE-JOUX

(à côté du SUPER U)

Permanence le **lundi** de **14h à 16h**  
et le **vendredi** de **9h30 à 12h30**

**Tél :** 03 85 24 05 88

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de GIBLES et de SAINT-BONNET-DE-JOUX.

## L'ADMR est à votre service pour :

- **La vie quotidienne :** ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, Téléalarme avec FILIEN...
- **La garde d'enfant à domicile,** permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...).

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

**Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.**



La première micro-crèche ADMR de Saône-et-Loire est gérée par l'association ADMR de GIBLES.

La micro-crèche « *Mille et Un Bambins* » propose d'accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans régulièrement, occasionnellement, en urgence ou sur les temps périscolaires (mercredis et vacances).

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 19h30.

Elle est composée d'une équipe de cinq professionnelles diplômées.

Les tarifs horaires sont calculés en fonction des revenus. Les couches et les repas sont inclus dans ce tarif.

**Votre commune dépend de l'association de GIBLES - DOMPIERRE.**

**L'ADMR est à la Recherche de nouveaux bénévoles !**

Aujourd'hui notre association à besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider...



#### AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS :

- **Mars 2018** Repas dansant à DOMPIERRE LES-ORMES ;
- **Mai 2018** Vente de fleurs sur le secteur de DOMPIERRE-LES-ORMES ;
- **Juillet 2018** Vente de brioche sur le secteur de GIBLES ;
- **Octobre 2018** Repas dansant à COLOMBIER-EN-BRIONNAIS.



## RAPPEL QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?



### DÉCHETTERIE À SAINT-BONNET-DE-JOUX

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Fermée	14h à 17h
<b>Mercredi</b>	Fermée	14h à 17h
<b>Judi</b>	9h à 12h	Fermée
<b>Samedi</b>	9h à 12h	13h30 à 15h30

> Cette déchetterie très complète est dotée en outre d'une ressourcerie qui permet de redonner une seconde vie à du matériel notamment électroménager. Elle est localisée à environ 500 mètres de l'église, sur la D79, en direction de BEAUBERY/LA CLAYETTE.

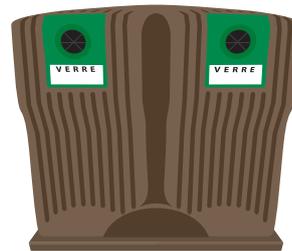


## LES CONTENEURS COMMUNAUX:

Des conteneurs de tri de différentes couleurs sont mis à votre disposition au sein de notre commune.

# Pour recycler, il faut trier !

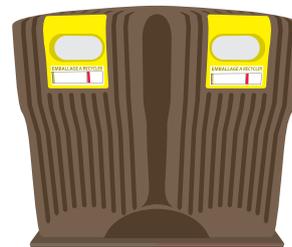
**BOUTEILLES  
POTS ET BOCAUX EN VERRE**



**VAISSELLE / PORCELAINE  
FAÏENCE / AMPOULES  
ÉLECTRIQUES ET HALOGÈNE  
POTS DE FLEUR / CASSEROLES  
RÉTROCÉRAMIQUES**



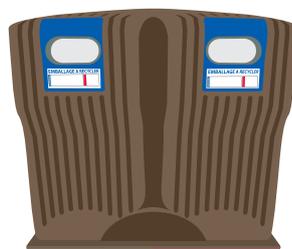
**BOUTEILLES ET FLACONNAGES PLASTIQUES  
BRIQUES ALIMENTAIRES / CARTONNETTES**



**FILMS ET SACS PLASTIQUES**



**PAPIERS / JOURNAUX  
MAGAZINES / PROSPECTUS**



**PLASTIQUES**



**JE JETTE TOUS LES AUTRES DÉCHETS DANS LA POUBELLE  
TRADITIONNELLE.**



# LOCATION SALLES POLYVALENTES



## SALLE POLYVALENTE MARIZY

Location Grande salle	Habitants Le Rousset-Marizy	+ Charges été*	<b>220 €</b> 20 €
		+ Charges hiver*	40 €
	Habitants extérieurs à la commune	+ Charges été*	<b>320 €</b> 20 €
		+ Charges hiver*	40 €
Location Grande salle + Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy	+ Charges été*	<b>300 €</b> 45 €
		+ Charges hiver*	65 €
	Habitants extérieurs à la commune	+ Charges été*	<b>400 €</b> 45 €
		+ Charges hiver*	65 €
Location Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy & Habitants extérieurs à la commune		<b>100 €</b>
		+ Charges	25 €

\* Charges été du 15/05 au 14/09.

\* Charges hiver du 15/09 au 14/05.

**Renseignements et réservations, contacter Florent TISSIER au 03 85 24 69 19.**



## SALLE POLYVALENTE LE ROUSSET

Habitants Le Rousset-Marizy	Week-end ou jour férié	100 €	
	Jour de semaine	60 €	+ Charges*
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	40 €	
Habitants extérieurs à la commune	Week-end ou jour férié	190 €	
	Jour de semaine	100 €	+ Charges*
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	70 €	
Associations extérieurs à la commune	Week-end ou jour férié	150 €	
	Jour de semaine	100 €	+ Charges*
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	75 €	
Associations Le Rousset-Marizy	Forfait annuel 1 (une utilisation par mois)	75 €	
	Forfait annuel 2 (plusieurs utilisations par mois)	100 €	
	Cauton repas	200 €	

\* Charges été du 15/05 au 14/09 : 20 €

\* Charges hiver du 15/09 au 14/05 : 40 €

**Renseignements et réservations, contacter la Mairie déléguée du ROUSSET au 03 85 24 60 14**



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les bénévoles de la bibliothèque du Rousset, Sylvie BUCHILLET et Françoise VAMBROUG ont offert un goûter aux enfants pour leur grand plaisir.

Les élèves de Mme GAGO les ont remerciées pour cette gentille attention, avec quelques chants.

La municipalité remercie chaleureusement ces bénévoles qui reçoivent les enfants du Rousset, tous les 15 jours, et les intéressent à la lecture en leur proposant des livres, tout au long de l'année.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous **gratuitement**, vous pouvez découvrir des livres récents.

Chaque année, la commune participe à l'enrichissement du fonds de la bibliothèque par l'acquisition de nouveaux livres et les bénévoles effectuent régulièrement un choix auprès de la bibliothèque départementale.



**La bibliothèque vous accueille :**

Lundi de 9 h à 11 h & jeudi de 14 h à 17 h.

## PÊCHE LAC DU ROUSSET

Date d'ouverture : **31 mars** 2018.

Fermeture annuelle : **14 octobre** 2018.

Empoisonnement de truites en deux lâchers pour un total de **400 kg** :

- 1<sup>er</sup> lâcher : 30 mars 2018
- 2<sup>e</sup> lâcher : 6 avril 2018

Les tarifs 2018 :

- Carte à la journée : **5 €** ;
- Carte à l'année : **100 €** ;
- Carte 24 h carpiste (pêche de jour et de nuit) : **30 €** ;
- Carte 24 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **50 €** ;
- **NOUVEAU !!!** Carte 48 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **80 €**

Le prix de vente des cartes est fixé par délibération du conseil municipal.

Pêche du lac prévue pour le 3 novembre 2018.





## BRÈVES

### CIMETIÈRES



Les trois cimetières du Rousset et celui de Marizy ont été informatisés.

René NÉNANT, auteur du livre sur LE ROUSSET-MARIZY a accompli avec l'aide de Maud COLLET de nombreuses recherches in situ avant de traduire ses résultats dans un format numérique et de produire des plans précis et actualisés des concessions.

L'informatisation des cimetières aurait été très onéreuse. Grâce au travail bénévole de Mme COLLET et de M. NÉNANT, la commune a pu ainsi réaliser de substantielles économies. Désormais dotée d'un outil performant, elle peut assurer une meilleure gestion de ses cimetières.

**M. NÉNANT n'a pas compté son temps et son énergie pour effectuer ce travail bénévole, qu'il en soit chaleureusement remercié, ainsi que Maud COLLET qui l'a aidé.**

### RÉNOVATION

#### DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Jusqu'à la fin de l'année dernière, les agences de l'eau accordaient des subventions dans le cadre de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non-collectifs.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne dont dépend notre commune pouvait ainsi financer 60 % du montant des travaux, jusqu'à 8500 € de factures, soit un montant maximal de 5100 €.

Aujourd'hui, faute de fonds abondant le budget des agences de l'eau, plus aucune subvention ne sera accordée en 2018.

En revanche, il est possible d'obtenir d'autres aides plus modestes:

- sous forme de prêt zéro (PTZ) auprès de n'importe quelle banque;
- sous forme de subvention accordée par l'ANAH qui peut financer, en fonction des revenus des personnes, jusqu'à 60 % des travaux.



Pour plus de renseignements, il est avisé de contacter l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) de Saône-et-Loire à Mâcon au **03 85 39 30 70**.

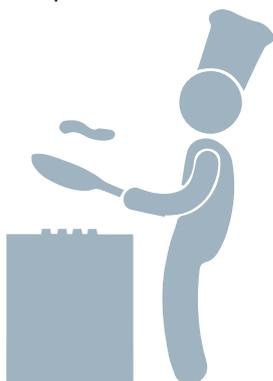
### LE PRÉ'VERT CHANGE DE MAINS

Audrey et Ludivine TAILLANDIER habitantes de Marizy ont repris il y a quelques mois la gérance du restaurant « *le Pré'Vert* » à la Guiche.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et vous invitons tous à découvrir leur délicieuse cuisine de terroir, ainsi que leurs soirées à thème.

Le restaurant et le bar sont **ouverts tous les jours** à partir de **9 h. Midi et soir**.

Les produits frais utilisés proviennent de fournisseurs rigoureusement sélectionnés et tous les plats sont élaborés sur place à l'exception des glaces.





# COMMÉMORATION CENTENAIRE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE

La commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale répond à plusieurs objectifs :

- La compréhension d'une épreuve qui engagea l'ensemble de la société française,
- La transmission de cette mémoire aux Français d'aujourd'hui,
- L'hommage rendu à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie.

Cent ans après ce terrible conflit, il s'agit pour les États européens de porter un message de paix, afin de contribuer à la construction d'un avenir commun.

Notre commune ne restera pas indifférente à cet anniversaire.

Profitant du travail remarquable de René NÉNANT et de Maud COLLET qui ont mis à jour la gestion de nos

cimetières, nous avons constaté et déploré que certains de nos soldats morts pour la France ne fussent pas mentionnés sur les monuments aux morts de nos villages.

Aussi, avec le concours du «*Souvenir Français*», des recherches ont été menées aux fins de leur éligibilité à figurer sur les monuments aux morts.

Nous rendrons donc hommage à l'occasion de la commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, à l'ensemble de nos soldats.

Nous étudions également en collaboration avec Le Souvenir Français la possibilité de créer un rocher du souvenir dans les cimetières du ROUSSET et de MARIZY.

Voici la liste des noms de Soldats figurant sur les tombes de nos cimetières :

MARIZY				
Nom	Prénom	Naiss	Décès	Âge
BORDET †	Étienne	1898	1918	20
BOUSSEAU	Maurice	1935	1958	23
CHAINARD †	Pierre	1878	1914	36
CHAVOT	Paul	1892	1915	23
CHEVROT †	Claude Marie	1887	1916	29
CLEMENT	Richard	1939	1962	23
DALLERY †	Pierre	1896	1917	21
DESMOLAISE †	François	1877	1915	38
FOREST †	Philibert	1893	1917	24
LANEYRIE	Paul Antoine Jean	1890	1945	55
LAPRAY †	Claude	1885	1914	29
LARTAUD	Charles	1894	1917	23
LAURAUD	Jean	1882	1917	35
LAUREAUD †	Claude	1889	1915	26
LAURIAU	François	1878	1918	40
LAUXEUR †	Louis	1888	1918	30
LUSSIAUD †	Claude	1889	1915	26
PANLOUP	Roland	1922	1944	22
POTHIER †	Claude	1882	1915	33
PROTET †	François	1892	1916	24
RENAUD †	Denis	1890	1918	28
RENAUD †	Jean Louis	1888	1915	27
THEVENOT	Pierre	1908	1944	36
TRAMOY †	Pierre	1879	1914	35



LE ROUSSET (BOURG)				
Nom	Prénom	Naiss	Décès	Âge
BERTRAND	Jean Marie	1892	1914	22
DEBIERRE	Charles	1892	1915	23
LAUGERETTE	Joanny	1912	1940	28
LOREAU	Jean	1891	1913	22
NEYRET	Antoine	1894	1915	21
PERNETTE	Jean	1906	1945	39
PONCET	Jean	1918	1945	27

LE ROUSSET NOIREUX				
Nom	Prénom	Naiss	Décès	Âge
DRAVERT	Eugène Claude	1884	1918	34
LAPRAY †	Benoît	1872	1915	43

LE ROUSSET SAINT-QUENTIN				
Nom	Prénom	Naiss	Décès	Âge
GABON	Étienne	1888	1916	28

Merci de nous communiquer toutes informations susceptibles de pallier des omissions ou de corriger des erreurs.

# NOS ÉCOLES



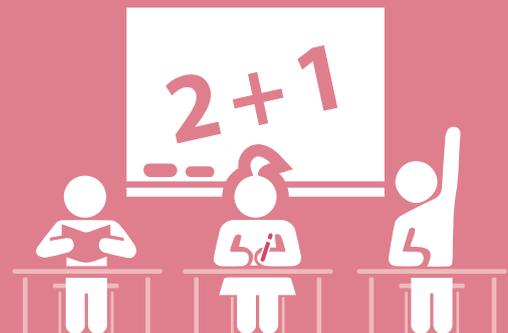
## ÉCOLE DU ROUSSET

L'école du Rousset comprend le cycle 3 (CE2 au CM2). Dans le cadre du projet d'école, la classe de Mme GAGO se rendra à diverses expositions. Les enfants se sont rendus à la piscine de La Guiche de septembre à octobre.



## ÉCOLE DE MARIZY

Maud RONDELET a rejoint l'école de Marizy en septembre. Elle accueille dans sa classe les élèves de la toute petite section jusqu'à la grande section.





La classe de Béatrice DOUCET accueille les CP et les CE1.

Les deux classes sont inscrites au dispositif « *École et cinéma* ». Elles se rendront au cinéma de CHAROLLES trois fois dans l'année pour visionner des films d'animation. Elles assisteront également à plusieurs spectacles à l'**ECLA** de SAINT-VALLIER.



En juin, les deux classes s'étaient rendues au PAL pour le voyage de fin d'année et elles avaient assisté en mars, à l'exposition de Christian VOLTZ à Blanzey.



## REPAS DE NOËL



Comme chaque fin d'année, les trois classes se réunissent à la salle des fêtes le dernier jour avant les vacances pour le traditionnel repas de Noël offert par la commune.



### GARDERIE SCOLAIRE

La garderie municipale fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Le matin de **8 h à 8 h 50** & le soir de **16 h 30 à 18 h**.  
Le tarif est de **1 €** de la demi-heure, toute demi-heure commencée est due.



### CANTINE DES DEUX SITES

Tarif repas enfant

3,40 €

Tarif repas adulte

5,20 €

Ce service de restauration de qualité permet aux élèves de bénéficier de bons repas cuisinés sur place.

# VIE ASSOCIATIVE



A.C.E.  
**ARCONCE**

## ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La préservation de l'eau, bien vitale pour l'humanité, et pour l'environnement est l'affaire de tous.

L'association **ACE ARCONCE**, créée en 1994, diffuse des informations, des analyses et des propositions propres à la réflexion pour l'intervention de chacun sur la gestion des Services Publics et apporte son aide en cas de conflit.

Il en est de même pour l'environnement dont le changement climatique n'est pas la seule menace, il est là aussi important que chacun puisse s'exprimer avec la meilleure connaissance.

**Objectif ambitieux ; mais avons-nous le choix ?**

### A.C.E. ARCONCE

Membre de la Coordination des Associations de consommateurs d'Eau (CACE)

Membre de la Confédération des Associations pour la Protection de l'environnement et de la Nature en Saône-et-Loire (CAPEN)

siège social - Volsin

71220 LE ROUSSET-MARIZY

Email : [ace.arconce@orange.fr](mailto:ace.arconce@orange.fr)



## FOYER RURAL

2017 se termine en demi-teinte pour notre association.

En effet, si nos 2 manifestations phares « la Soirée Moules Frites le 29 avril et la Soirée Pavé Charolais le 29 juillet » ont rencontré, comme de coutume, un vif succès, le Loto a, quant à lui, dû être abandonné.

Mais la volonté, toujours plus grande, de l'équipe qui compose le Foyer, s'est une nouvelle fois révélée payante, et a permis le maintien d'un engagement associatif fort au sein de notre commune.

Nous espérons donc que cette dynamique perdure pour 2018 et qu'elle permette la satisfaction du plus grand nombre d'entre vous, autour de moments de partage et de convivialité que nous souhaitons toujours plus nombreux.

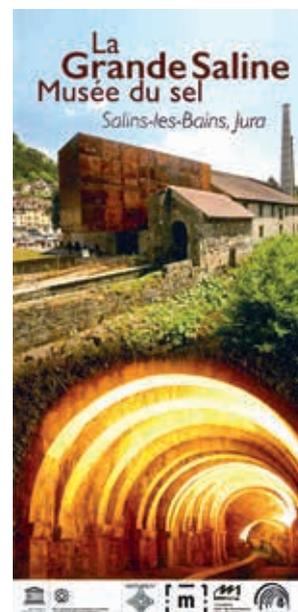
Toujours soucieux de rassembler ses membres et de les remercier pour leur engagement sans lequel rien ne serait possible, le Foyer a organisé le 17 septembre dernier, une brève excursion jurassienne avec l'aide des transports Clunyois. Ce fut l'occasion pour les plus jeunes du groupe de découvrir (et pour les plus gourmands de redécouvrir...) le produit maître de cette région, le Comté,

à travers la visite de la maison du Comté de Poligny, suivie d'une savoureuse dégustation. Après une agréable pause gastronomique, l'après-midi fut lui, dévolu à la découverte des célèbres salines de Salins-les-Bains. Le retour se fit donc les têtes et les paniers bien garnis !

Un grand MERCI à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent pour notre association. Et n'oubliez pas qu'elle est ouverte à tous ; alors, venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :  
**Florent TISSIER** au  
06 25 89 13 17.

**Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2018.**





## LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAÏQUE



### ATELIER COUTURE & LOISIRS CRÉATIFS:

Cet atelier est proposé à tous les habitants. Il est actuellement composé de 12 personnes. La séance couture se déroule une semaine sur deux le mercredi soir et mercredi après-midi.

En début d'année, nous avons réalisé des trousse pour envoyer à l'Association les bambins d'Ambalavao.

Nous acceptons les dons de tissus, laines et articles de mercerie.

Pour plus de renseignements complémentaires, contacter Mme Christine BLANCHARD au **06 82 98 65 22**.



### ATELIER DANSE:

Depuis plusieurs années d'existence, Nadine BEURIER (03 85 24 65 40) et son équipe d'encadrement font vivre l'atelier danse destiné aux enfants de 4 ans jusqu'aux adolescents.

Les séances ont lieu le **samedi de 14 h à 16 h** tous les 15 jours à la salle des fêtes de Marizy. Vous pourrez retrouver leurs prestations lors de leur **Gala** qui aura lieu le **samedi 19 mai 2018** et de la fête de la Musique le samedi **23 juin 2018**.





## ATELIER DANSE TRADITIONNELLE:

C'est au rythme d'un atelier par quinzaine que la section Danse Trad de l'Amicale Laïque poursuit son cheminement dansant depuis 2008 avec des danseurs locaux, mais aussi des communes voisines et parfois un peu plus lointaines. Cet atelier connaît un succès grandissant grâce à l'excellente animation d'un danseur émérite et infatigable: Christian BROCHOT.

Les principales danses pratiquées nous viennent du folklore du Charolais, du Morvan, d'Auvergne et de Bretagne. Dans une ambiance de détente et de convivialité bénéfique à tous, les valse, bourrées, scottishs, mazurkas, polkas, cercles branles... s'enchaînent **tous les 15 jours le mercredi soir de 20 h à 22 h** à la salle des fêtes de Marizy, pour un coût annuel de 40 €.

Avec grand succès, chaque année le 30 avril en soirée, et le 1<sup>er</sup> dimanche de novembre l'après-midi, des bals Trad sont organisés à la salle des fêtes de Marizy. Ces bals sont animés par des orchestres professionnels. Tout le monde est convié



à venir s'amuser, danser, ou tout simplement regarder et écouter le son de la vielle, de la cornemuse, de l'accordéon et même quelques fois du violon et de la flûte.

Tous les amateurs, même débutants, sont les bienvenus et sont invités à venir découvrir et participer à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Annie DESMURS au **03 85 24 66 69** ou **06 85 56 10 28**.



## MARCHÉ ARTISANAL LES P'TITS ART'S

L'association « *Les P'tits Art's* » a organisé son traditionnel marché artisanal les 18 et 19 novembre dans la salle communale de MARIZY.

Ce marché valorise les productions locales au plan artisanal comme sur le plan des métiers de bouche.

Les visiteurs ont pu découvrir une diversité de stands et une qualité particulièrement remarquée.

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, les exposants ont présenté un choix d'idées cadeaux et de produits gourmands avec de nouveaux stands tels que miel et pain d'épices, crème de châtaignes, chocolats et confiseries,





des compositions florales, sans oublier les exposants fidèles tels que foie gras, Vins de Vouvray, décorations de Noël, peinture sur verre, filage et tissage de la laine, etc.

La participation des « *Passionnés du Bois* » avec démonstration de tournage est toujours très appréciée par le public.



## ÉCOLE DE MUSIQUE

Créée en janvier 2014, l'école de musique Le Rousset-Marizy avait pour vocation première de rendre possible l'enseignement de la musique en milieu rural, mais plus que tout, aujourd'hui, elle souhaite rassembler et créer des liens entre les habitants d'un même bassin de vie en utilisant la voie de la musique.



Notre petite école de musique continue de proposer des cours d'instrument aux jeunes et aux moins jeunes. Piano, guitare et batterie sont actuellement enseignés ainsi que la Formation musicale (solfège) nécessaire à leur pratique.

**Les cours se déroulent selon l'emploi du temps suivant :**

- **Batterie :** cours les lundis en fin d'après-midi à Marizy.
- **Guitare :** cours les mercredis après-midi au Rousset.
- **Piano :** cours les mercredis après-midi à Marizy.
- **Éveil musical :** mercredi de 17h à 17h30 à Marizy. L'Éveil musical accueille les enfants de moins de 6 ans qui ne peuvent pas encore commencer un instrument, mais qui apprennent à écouter et à ressentir la musique.

Pour cette troisième édition, la soirée de notre association fut une réussite. L'ambiance était chaude. Le punch coulait

à flots et les musiciens sont repartis aussi contents que les convives.

Le groupe de musiciens « *Rebento de choro* » a animé le repas avec brio et en prime, nous avons pu applaudir le grand Monsieur Enrique qui, comme l'année dernière, a fait danser la foule sur les accords d'airs gipsy.

Notre association a choisi cet été de faire découvrir le théâtre à quelques enfants. Malgré le faible nombre d'inscrits, le résultat a été surprenant puisqu'avec une simple semaine de répétition, les jeunes ont réussi à monter un véritable spectacle. Ce fut une expérience intéressante et, surtout, les enfants sont montés sur scène le vendredi soir devant parents et amis. Et c'est bien là l'essentiel.



La chorale et sa vingtaine de choristes répètent chaque mardi soir. Elle chante un répertoire varié et se produit trois ou quatre fois par an dans les communes voisines.

N'hésitez pas à vous renseigner et à venir participer à la vie de notre association.

**Vous pouvez nous contacter sur :**  
[musique.marizy@laposte.net](mailto:musique.marizy@laposte.net)



## COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes a organisé 4 manifestations au cours de l'année 2017 :

- **le 29 Janvier : Loto** doté de nombreux lots,
- **le 23 Avril : Vide grenier** au camping du lac du Rousset, par un très beau temps, avec 76 exposants, et de nombreux visiteurs.
- **le 17 Septembre : Marche**, avec départ à l'étang du Rousset, plusieurs circuits étaient proposés, dont un circuit VTT. Le temps était clément, bonne participation, avec 345 marcheurs, 25 vététistes.
- **le 24 Septembre : Vide grenier** avec 40 exposants, journée réussie avec le soleil.

Ces manifestations seront reconduites en 2018 :

- **28 Janvier : Loto**  
salle des fêtes du Rousset,
- **22 Avril : Vide grenier**  
Digue Lac du Rousset,
- **16 Septembre : Marche et VTT**  
à Noireux,
- **31 Décembre : Réveillon**  
salle du Rousset.



## ASSOCIATION « DES RÊVES POUR QUENTIN »



Quentin a pu bénéficier pour la première fois en 10 ans de vacances cet été grâce à l'ouverture du jardin des 7 sens à Saint-Martin-la-Patrouille et continue d'y être accueilli pendant ses vacances scolaires.

Les 2 manifestations organisées ont très bien fonctionné avec plus de 300 marcheurs pour la randonnée et une salle pleine pour le loto qui se déroulait pour la première fois un samedi soir.



L'association a également effectué un don pour la recherche aux États-Unis à hauteur de 5000 \$ afin de participer à une formidable avancée sur le syndrome.

Pour l'année 2018 nous vous donnons rendez-vous les dimanches 13 mai 2018 pour la randonnée et samedi 6 octobre 2018 pour le loto.



## CARPE ADDICT 71

L'association Carpe Addict 71 qui a pour siège social « le Martrat » à Noireux - Le Rousset chez M. Loic LAROCHE, est une association loi 1901 fondée fin 2014 par des passionnés de pêche à la carpe.



À ce jour, nous comptons 13 membres (pêcheurs et non-pêcheurs d'ailleurs). Composition du bureau :

- **Présidente :** Mme Carole WALTREGNY DUCROUX,
- **Vice-président :** M. Loic LAROCHE,
- **Trésorier :** M. Pierrick LEMONON,
- **Vice trésorier :** M. Anthony TWARDOWSKY,
- **Secrétaire :** Mme Josette WALTREGNY DUCROUX,
- **Vice secrétaire :** M. Damien PERCHE.

Cette année 2017, nos actions ont été les suivantes :

- Chaque année, nous organisons notre enduro à la carpe toujours sur le lac du Rousset. Enduro qui s'est déroulé du 7 au 10 septembre. Il s'agit d'un concours à la carpe sur 72 h, le gagnant est celui qui prend le plus de carpes. Toutes les carpes sont naturellement remises à l'eau. Cette année vingt équipes se sont disputées la victoire. Lors de cet enduro, notre association monte une buvette sur les 72 h (ouverte à tous) ainsi qu'un service de restauration. Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, nous avons fait une soirée « **jambon à la broche** » à 10 euros ouverte à tous, ce fut un franc succès avec 130 repas servis!
- Durant l'année, notre association participe à un challenge interclubs. Il s'agit de différents clubs de carpistes qui se rencontrent afin de réaliser

des manches de pêche à la carpe sur 48 h. À la fin des différentes manches, le club qui a le plus de points remporte le challenge et cette année c'est notre association qui l'a remporté! Les clubs qui participent avec nous sont : Udra'Carp de Perrecy les Forges, La Carpe Creusotine de Torcy et en 2018 le Tribal Carpe 03 de Vichy va se joindre à nous. Cela nous permet de faire connaissance avec d'autres carpistes, de connaître d'autres plans d'eau et tout ça dans la convivialité!

Pour l'année prochaine, il est prévu de :

- Renouveler comme tous les ans notre enduro à la carpe au lac du Rousset qui devrait se dérouler du 6 au 9 septembre 2018.
- Renouveler également notre participation au challenge interclubs et de remettre notre trophée en jeu!
- Organiser notre 1<sup>er</sup> concours de pétanque ouvert à tous bien sûr, normalement le samedi 30 juin 2018.

Malheureusement l'année 2017 fut marquée par le décès brutal de notre président :

**M. Florian WALTREGNY DUCROUX** parti beaucoup trop tôt. C'est lui qui a créé cette association, nous continuons donc pour lui, cette association lui tenait tellement à cœur.





## CONVERSATION ANGLAISE :

*Jeudi soir, Café du Nord, Marizy*

Trois trimestres de 10 réunions le jeudi soir, sauf les vacances scolaires jusqu'à fin juin.

Le projet en 2017 a été un voyage au Royaume-Uni. Le premier choix a été Édimbourg, mais comme c'était trop cher, nous avons organisé un voyage à Londres, un séjour de 2 nuits du 27 au 29 avril. Le groupe a pu visiter les galeries : **Tate Britain** (les expositions de David HOCKNEY et TURNER) et le **National**. Aussi une petite randonnée autour de **St-Paul's Cathédrale**. Le séjour a fait découvrir le **London Underground** (tube) et les **London Buses**.

La quatrième année de fonctionnement de ce groupe a débuté au mois d'octobre. Une fois encore, beaucoup de personnes étaient intéressées, c'est pourquoi il y a maintenant 2 groupes de 6 personnes. Le premier groupe se déroule de 17 h 30 à 19 h, le deuxième de 19 h 30 à 21 h 30.

Pour cette année, nous avons en projet de réaliser un nouveau voyage à l'étranger.



## TENNIS CLUB



Nous vous informons que la nouvelle clé, qui permettra d'accéder au cours de tennis pour l'année 2018, vous sera remise en échange de la restitution de la clé actuellement en votre possession et du paiement de la cotisation annuelle d'un montant de 35 euros. Celui-ci peut s'effectuer en chèque (à l'ordre du « **Tennis club de Marizy** ») ou en espèces.

Merci de vous adresser à **M. Stéphane Cottin**,  
(03 85 24 50 33, Lieu dit Le Brouillat)  
ou à la mairie aux heures de permanence.

**L'association du Tennis Club de Marizy**



Notre assemblée générale a eu lieu le 16 février 2017

Le Repas du 15 juin s'est déroulé à GERMAGNY où nous avons souhaité les anniversaires des personnes nées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de cette année à partir de 80 ans.



## LES IRIS

Notre dégustation de « *grenouilles* » a eu lieu le 21 septembre à MARTIGNY-LE-COMTE. Notre repas traditionnel de Noël « *gratuit pour les adhérents* » s'est déroulé le dimanche 17 décembre 2017.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 15 février 2018 et le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (sauf en juillet et août) nous avons notre réunion mensuelle.

### NOTE

Le Tarot Club des Monts du Charolais et l'association pour la Sauvegarde de la Chapelle de Saint-Quentin n'ont pas souhaité figurer dans le bulletin municipal.



## REPAS DES AÎNÉS



Le dimanche 15 octobre a permis de mettre nos aînés à l'honneur, au cours d'un repas organisé par la commune.

Quelque 80 convives ont répondu à notre invitation.

Les personnes n'ayant pu assister à ce repas ont eu droit à un bon d'achat de 25€.





## TROIS NAISSANCES CETTE ANNÉE:

- Nino CARCHI, le 10 mai 2017;
- Livia SARRAZIN, le 6 juillet 2017;
- Jessie JUGNIER, le 13 octobre 2017.



## TROIS MARIAGES ONT EU LIEU:

Dorothee Francine Danielle GASPARD  
et  
Frédéric HORCHOLLE

Le 3 juin 2017



Sandrine Janine SECOUET  
et  
Jacques PERRIN

Le 22 juillet 2017



Céline Germaine VASSEUR  
et  
Raymond Charles Ernest Yves HENRIETTE

Le 20 décembre 2017



## DIX-NEUF PERSONNES NOUS ONT QUITTÉS:

- Denise MARTIN épouse GUILLOUX, le 6 janvier 2017;
- Jeanne BUCHILLET épouse CARROUGE, le 12 janvier 2017;
- Michel Nicolas François LAGRANGE, le 23 février 2017;
- Germaine CHEVROT veuve SELLIER, le 8 mars 2017;
- Thomas DRACK, le 2 mai 2017;
- Freddy William Fabrice BRUNOIS, le 15 mai 2017;
- Denise Marie Josèphe BONNIN épouse DOUARD, le 25 mai 2017;
- Lucien RENAUD, le 2 juin 2017;
- Jean-Marc MICHEL, le 23 juillet 2017;
- Michèle Louise Émilie JAUDAUX, le 12 septembre 2017;
- Yves André Claude MOHAN, le 14 août 2017;
- Frédéric Charles André BOUILLIE, le 14 octobre 2017;
- Georges Daniel CARETTE, le 3 novembre 2017;
- Jean Émile CARROUGE, le 15 novembre 2017;
- Benoît Claude Maurice RENAUD, le 15 novembre 2017;
- Renée Germaine EMORINE veuve MARIN, le 23 novembre 2017;
- Maurice Laurent Hubert PLASSON, le 2 décembre 2017;
- Henri Louis BRUHAT, le 3 décembre 2017;
- Maurice BERNIGAUD, le 13 décembre 2017.

# MANIFESTATIONS 2018



## PLANNING HIVERNAL

- **28 Janvier** : **LOTO**, Comité des Fêtes
- **23 Février** : **CONCOURS DE MANILLE**, Association Entraide
- **1<sup>er</sup> Décembre** : **REPAS DE CHASSE** - Marizy
- **16 Décembre** : **REPAS DE FIN D'ANNÉE**, Club des Iris - Le Rousset
- **31 Décembre** : **RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN**, Comité des Fêtes



## PLANNING PRINTANIER

- **10 Mars** : **REPAS À THÈME** (année 80), École de Musique - Marizy
- **24 Mars** : **CONCOURS TAROT**, Tarot Club des Monts du Charolais
- **22 Avril** : **VIDE GRENIER**, Comité des Fêtes Étang du Rousset
- **28 Avril** : **MOULES FRITES**, Foyer Rural
- **30 Avril** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque (Danse Traditionnelle)
- **12 Mai** : **MÉCHOUI DES CHASSEURS**, Marizy
- **13 Mai** : **RANDONNÉE PÉDESTRE**, Des rêves pour Quentin
- **19 Mai** : **GALA DE DANSE**, Amicale Laïque
- **16 Juin** : **AUDITION DE MUSIQUE**, École de musique - Le Rousset
- **23 Juin** : **FÊTE DE LA MUSIQUE**, Amicale Laïque (Danse)
- **30 Juin** : **CONCOURS DE PÉTANQUE**, Carpe Addict 71 - Marizy



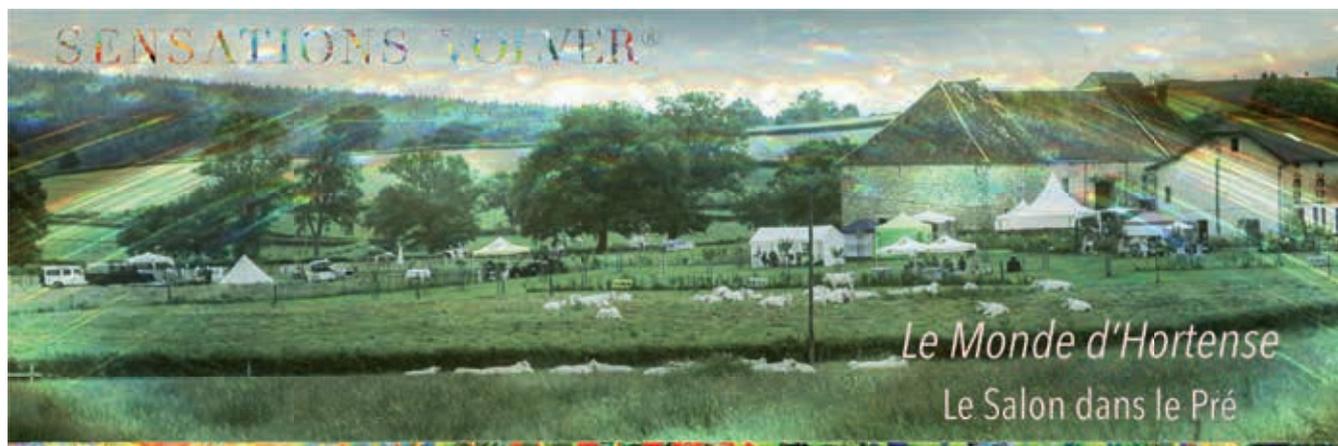
## PLANNING ESTIVAL

- **28 Juillet** : **PAVÉ CHAROLAIS**, Foyer Rural
- **15 Août** : **FÊTE CHAMPÊTRE**, Association pour la sauvegarde de la Chapelle de St-Quentin
- **6 au 9 Septembre** : **ENDURO CARPE**, Carpe Addict 71
- **15 Septembre** : **PÉTANQUE DES CHASSEURS**, Marizy
- **16 Septembre** : **MARCHE VTT**, Comité des Fêtes

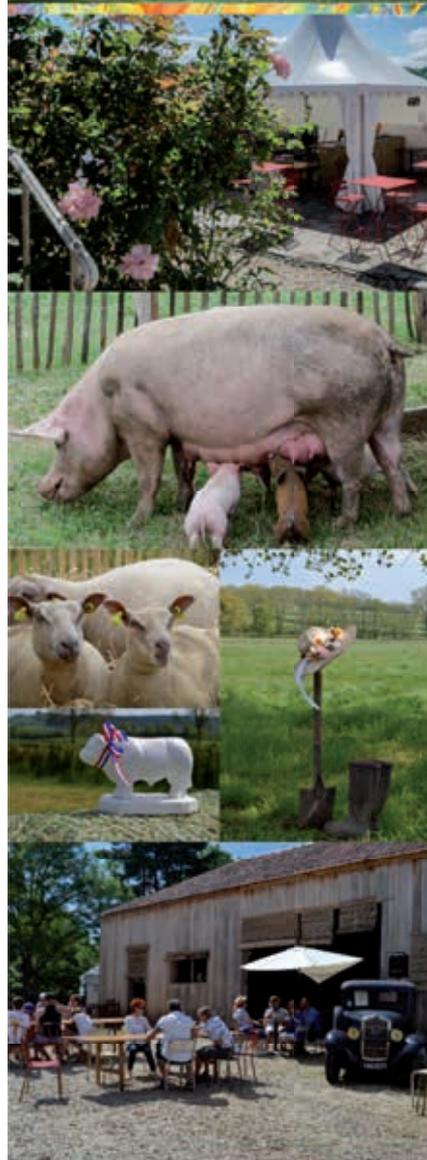


## PLANNING AUTOMNAL

- **6 Octobre** : **LOTO**, Des Rêves pour Quentin
- **21 Octobre** : **REPAS DES AÎNÉS** du « Rousset-Marizy » - Marizy
- **4 Novembre** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque (Danse traditionnelle)
- **15 Novembre** : **CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE TAROT SÉNIOR**, Tarot Club des Monts du Charolais
- **17-18 Novembre** : **MARCHE ARTISANAL**, Les P'tits Arts



*Le Monde d'Hortense*  
Le Salon dans le Pré



## Le Salon dans le Pré

'Vivre au jardin en Bourgogne'

Troisième édition du 20 au 21 mai 2018



Entrée 3€ par personne  
Gratuit pour les enfants -12 ans  
ouvert de 10h à 19h  
Parking gratuit  
Restauration sur place  
Chiens acceptés en laisse  
70 exposants  
Renseignements au 06 66 14 18 48

Ne pas jeter sur la voie publique

Hortense vous attend pour une nouvelle  
aventure dans son pré au Lieu-dit

**"Le Grand Fussy"**

**71220 Le Rousset - Marizy**



[www.lemondedhortense.fr](http://www.lemondedhortense.fr) | [lesalondanslepre@gmail.com](mailto:lesalondanslepre@gmail.com)

COMPAGNIE  
**U.GOMINA**

La compagnie **U.GOMINA** revisite Georges BRASSENS avec sa nouvelle création  
« Je suis un voyou ! »

L'esprit frondeur et la moustache en proue, le radeau des Copains d'abord a le vent en poupe.

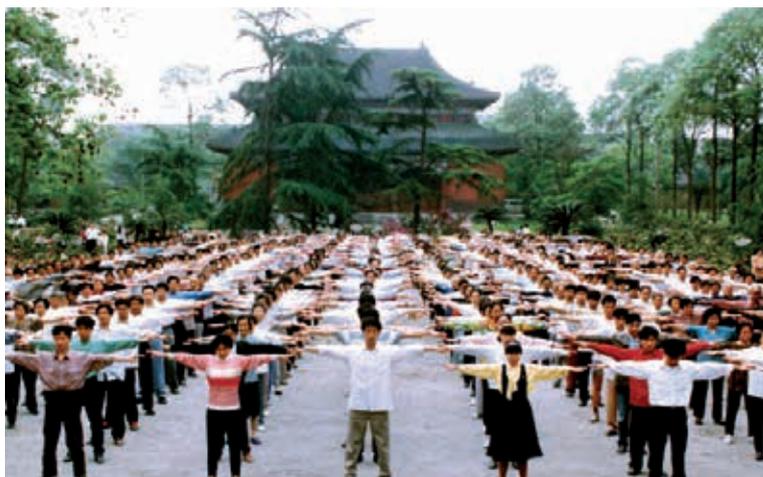
Un spectacle a ne pas manquer !



## LES FALUN GONG, VICTIMES D'UN PRÉLÈVEMENT FORCÉ D'ORGANES ORGANISÉ PAR LE GOUVERNEMENT CHINOIS

Longtemps, la civilisation chinoise fut très en avance dans beaucoup de domaines sur l'Occident. En physique, la première loi du mouvement fut énoncée bien avant Isaac NEWTON, qui ne la découvrit que 2000 ans après le sage MO; la médecine chinoise décrit la circulation sanguine dès le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ alors qu'en Europe, il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle et William HARVEY.

Le Falun Gong est une tradition spirituelle de méditation qui compte 70 millions de pratiquants en Chine. Il appartient aux pratiques ancestrales basées sur les exercices du souffle et postule que le chemin de la connaissance passe par la purification de soi, la recherche d'un accord entre l'esprit et le corps.



L'engouement qu'il a suscité a valu aux adeptes du Falun Gong d'être persécutés par le régime communiste chinois depuis 1999. Il est classé « ennemi d'État », au même titre que les chrétiens, Ouïghours et Tibétains.

Dans la nuit du 20 juillet 1999, des centaines de personnes furent arrêtées chez elles au seul motif qu'elles apparaissaient aux yeux des autorités chinoises comme des leaders du Falun Gong.

Dans les jours qui suivirent, des manifestations contre ces arrestations arbitraires se déroulèrent à Pékin et dans d'autres grandes villes. Les protestataires furent arrêtés et emmenés dans des camps de rééducation.

Le 22 juillet, l'interdiction officielle du Falun Gong, cette « activité antigouvernementale », était proclamée. C'est alors le début de la plus importante campagne

de répression depuis la Révolution culturelle qui avait débuté en 1966.

Le 27 juillet 1999, *le Quotidien du Peuple*, organe du Parti communiste chinois, compara la lutte contre le Falun Gong à celle de l'athéisme contre la croyance, la science contre la superstition, le matérialisme contre l'idéalisme.

La persécution orchestrée contre le Falun Gong est une lutte de principe. Un haut responsable politique souligna que « Vérité, Bonté et Patience » ne sont pas des valeurs prônées par le communisme. Une politique de destruction publique de tous les livres, des supports audio et vidéo, la rééducation des éléments « déviants », une vaste campagne de propagande et de dénonciation nationale, et l'obligation pour tous les pratiquants de Falun Gong d'abjurer leur pratique sont autant d'armes utilisées par le gouvernement chinois.

Puis, fut mis à jour un vaste trafic de prélèvements forcés d'organes réalisés sur les adeptes du Falun Gong. Ce business fait aujourd'hui de la Chine la première base d'approvisionnement mondial des demandeurs d'organes.

Ce scandale a été révélé pour la première fois en 2006 grâce au témoignage d'une femme qui affirmait que 4000 pratiquants du Falun Gong avaient été tués pour leurs organes dans l'hôpital où elle travaillait.

Trois enquêteurs : un ancien secrétaire d'État canadien pour l'Asie Pacifique, un avocat canadien des droits de l'homme et un journaliste anglais ont publié en 2016, après dix ans de recherches, un rapport dénonçant ce commerce organisé par le PC chinois.

Alors qu'il faut parfois dans les autres pays plusieurs années pour une transplantation, le temps d'attente pour un rein ou un foie en Chine n'est que de quelques semaines.

Le régime chinois a toujours affirmé que les organes provenaient soit de dons volontaires, soit dans le passé de prisonniers condamnés à mort.

Mais le nombre de transplantations d'organes réalisées dépasse de loin le nombre d'exécutions, qui a significativement baissé ces dernières années, et le nombre de dons

spontanés, qui reste excessivement faible. Les explications officielles sont donc loin de justifier l'augmentation du nombre de transplantations en Chine.

Chaque année, les USA réalisent environ 6000 greffes de foie, ce qui correspond au résultat d'une poignée d'hôpitaux chinois, soit beaucoup plus que le nombre de donateurs volontaires et les condamnés à mort.

Le nombre d'hôpitaux habilités à pratiquer des greffes d'organes ne cesse d'augmenter; il pourrait passer de moins de 200 aujourd'hui à 500 dans un avenir proche.



Il existe bien en Chine une « banque vivante » d'organes, constituée d'un vivier de prisonniers Falun Gong, tués à la demande pour les opérations de transplantation, comme vient de le confirmer un récent reportage d'une télévision sud-coréenne.

Les témoignages directs venant du personnel des hôpitaux chinois et de médecins sud-coréens prouvent que les prélèvements forcés d'organes continuent encore à large échelle, alimentés par des malades étrangers espérant prolonger leur vie.

Ce crime est d'ores et déjà reconnu par les autorités américaine et européenne.

Certains pays, comme Israël, interdisent le tourisme d'organes illicite; l'Espagne et l'Italie condamnent pénalement les promoteurs de ce trafic et les receveurs de greffes ayant eu connaissance de son origine illégale. Mais, à ce jour, ces mesures ne sont pas assez contraignantes pour dissuader le pouvoir chinois de poursuivre cette abomination.

### Pour aller plus loin :

Cette très succincte présentation est extraite de nombreux documents que vous pouvez consulter sur Internet si vous désirez approfondir ce sujet :

<https://www.facebook.com/DAFOH/>

**Epoch Times** : journal indépendant à l'influence grandissante :

<http://www.epochtimes.fr/et/international>

Page spécifique sur la persécution :

<http://www.epochtimes.fr/?s=persecution>

**Clear Harmony** est un site qui informe plus spécifiquement sur la nature des pratiquants du Falun Gong :

<http://fr.clearharmony.net/>

\* On peut aussi consulter pour comprendre l'historique et la persécution du Falun Gong :

<https://faluninfo.fr/>

Enfin, un documentaire sur la vie de certains pratiquants :

<https://www.youtube.com/watch?v=F7zEjxoVeV8>